

NOS TARIFS

SPASAD :

Le tarif des heures varient selon le type d'intervention prestataire ou mandataire. En prestataire, le salarié est notre employé, vous ne réglez qu'un tarif horaire. En mandataire, vous êtes l'employeur du salarié, nous gérons les relations contractuelles selon le mandat que vous nous donnez (aide aux contrats de travail, réalisation des fiches de paies, élaboration des charges sociales...). Pour ce rôle, nous vous demandons des frais de gestion horaire.

TYPE DE PRESTATION	TARIF HORAIRE
Heures dans la cadre de l'APA* ou PCH prestataire	24.58 € APA* 24.58 € PCH
Heures aide-ménagère aide sociale PA/PH	24.58 €
Heures aide-ménagère CARSAT	26.80 €
Heures aides ménagères MSA	26.80 € au 1^{er} 02/2025
Services aux particuliers (ménage -petit dépannage-jardinage. Sorties, grand ménage, entretien pierres tombales....)	24.58 € Les frais kilométriques au-delà de 25 kms sont à ajouter sur une base de 0.40 cts le km SAP prestataire
REPIT à Domicile BULLE D'AIR mandataire	De 9 à 22 € selon les aides des caisses de retraite et la participation APA

Prestataire : frais de gestion heures APA 1 € de l'heure au 01/2025

Frais de gestion heures APA 1.12€ de l'heure en semaine à partir du 1^{er} Mars 2025

Frais de gestion heures APA 1.52 € de l'heure le dimanche et jours fériés à partir du 1^{er} Mars 2025

Mandataire : Le tarif varie selon la classification du salarié, suite aux tâches demandées.

Il varie de 16.49 ttc à 18 ttc. Le tarif inclut le salaire, les cotisations salariales et patronales et les frais gestion à la structure (tarif détaillé par un devis gratuit).

- frais de gestion des heures mandataires : 1.80 €/heure et 170 € à partir de 100 heures mensuelles

-frais de gestion BULLE D'AIR à voir avec le service selon le nombre d'heures

- l'intervention du SSIAD et de l'ESA, sur prescription médicale est prise en charge à 100 % par votre organisme de sécurité sociale

EHPAD : tarifs 2024- Nous attendons les tarifs 2025 prochainement

TARIFS HEBERGEMENT	Chambre seule
Résidents de + de 60 ans	58.45 €
Résidents de – de 60 ans	78.39 €

TARIFS DEPENDANCE	GIR 5/6	GIR 3/4	GIR 1/2
Hébergement Permanent	5.91 €	13.92 €	21.94 €

Le tarif dépendance est partiellement supporté par l'APA, à minima le GIR 5/6 est à votre charge. Pour l'hébergement temporaire, nous contacter.

ACCUEIL DE JOUR :

TARIFS HEBERGEMENT	JOURNEE
Résidents de + de 60 ans	20.86 €
Résidents de – de 60 ans	40.80 €

TARIFS DEPENDANCE	GIR 5/6	GIR 3/4	GIR 1/2
JOURNEE	5.91 €	13.92 €	21.94 €

Le coût de l'accueil intègre le transport. L'APA permet une prise en charge partielle, **nous contacter**.

- La participation de l'Assemblée Départementale dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie dépend des ressources du bénéficiaire
- La participation de l'Assemblée Départementale dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap est de 100 % Afin de mieux appréhender les participations des financeurs et votre reste à charge, nous **vous invitons à nous contacter**
- **CREDIT IMPOTS 2020 : 50 % dans la limite de 12 000 € sans pour autant excéder 15 000 € ou 20 000 € si est titulaire d'une carte d'invalidité : Sont éligibles les garde d'enfants, soutien scolaire, entretien maison et travaux ménagers**
- **Attention ! Petit bricolage 500 €/an petits travaux ou jardinage 5 000 €/an**